



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 181

semaine du 28 janvier
au 3 février 1983

nouvelles csn

POUR SE FAIRE RESPECTER

50,000
contre
l'autoritarisme





agenda du mouvement

février

- 2-3 FTPF session de formation sur la réorganisation du travail pour salarié-e-s et officiers, à Lanoraie
- 7-8 FESP réunion d'équipe, à Lanoraie
- 7-9 Commerce bureau fédéral
- 12 conseil central de Montréal soirée de solidarité et party de la St-Valentin **un coup de foudre**, à la salle St-Louis-de-France, 3767 rue Berri
- 18-19 ICEA premier colloque populaire sur la télématique **Robot ou Rebelle?**
- 23-25 CSN bureau confédéral

mars

- 5-6 CSN activités dans le cadre de la journée internationale des femmes
- 8 journée internationale des femmes



l'information

Tout se bouscule ces jours-ci dans le monde syndical: grèves, débrayages, manifestations, négociations, ententes de principe, réunions d'instances, conciliabules, discussions, joie, colère... Tout se bouscule et il n'est pas très facile d'en rendre compte. Heureusement *nouvelles csn* est un hebdomadaire: la semaine prochaine nous aurons donc tout le temps d'être plus clairs, comme la situation, sans doute. Et si ce n'est pas la semaine prochaine, ce sera la suivante, à moins que...

À chaque semaine suffit sa peine et celle dont nous rendons compte dans ce numéro-ci en valait bien d'autres, prenez-en notre parole!

au jour le jour

l'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilodeau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Edith Pariseau, Michel Rioux

diffusion: l'équipe de la distribution de la CSN 598-2233

secrétaire: Louise Filteau

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérange Marchand

collaboration: Marcel Benoit, Michel Crête, Célestin Desjardins, Clément Guévremont, Luc Latraverse, Gaston Pouliot et Marie Stewart.

photographie: Pierre Gauvin-Evrard, Louise de Grosbois, Jean Cédras, François Rivard

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleuses et des travailleurs

composé, monté et imprimé par les travailleuses et les travailleurs de Interlitho, 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



C'est par un vote clair de 328 contre 123 que les délégués au Conseil fédéral de la FAS ont indiqué qu'un décret imposant des reculs et fixant les salaires est inacceptable.

Le Conseil a d'autre part mis de l'avant une relance de la mobilisation impliquant tous les efforts militants nécessaires pour obtenir un mandat de grève fort, afin que les membres de la FAS rejoignent, jeudi, les autres syndicats en grève. Le vote se tiendra dans les 461 syndicats mardi.

Le premier ministre, qualifiant "d'anarchistes au sein de leur mouvement" les délégués qui avaient rejeté le cadre de règlement, a fait la démonstration de la place où il situait la démocratie.

De son côté, le président de la CSN Donatien Corriveau a invité les membres de la FAS à aller voter massivement, "pour que la lutte qui s'engage corresponde à leurs attentes". Il a demandé aux travailleurs du secteur privé de démontrer leur solidarité de toutes les manières possibles.

- Jusqu'au 31 décembre 1985, moratoire sur la fusion des services. Droit de contestation du syndicat sur les projets de fusion. Préavis de 4 mois de la direction au syndicat.

- Quant au bumping, les mécanismes étaient ramenés plus près du statu quo. Frein sur les mises en disponibilité par l'introduction d'un plafonnement à 1,200 du nombre de salarié-es dans cette situation. Possibilité de bumping au niveau d'un même titre d'emploi si les exigences normales de la tâche sont satisfaites.

- Pas de baisse de salaires pour les temps partiel qui, du 1er janvier au 1er avril, gagnent moins de \$4,141 ou encore moins de \$13 l'heure.

- Hausse de \$3 à \$3.50 par jour des subventions pour chaque place de garderies à but non lucratif; une somme de \$9 millions sur trois ans.

- Comme en 1976, nomination d'un médiateur pour trancher les cas de mesures disciplinaires résultant de répression patronale suite à la grève.

la FAS retourne à la base

le règlement rejeté au Conseil



50,000 pour dire non aux décrets

dans le train de Montréal à Québec...

du CLSC Rivière-des-Prairies

De belles chansons émanent d'un des wagon, où un groupe de syndiqué(e)s du CLSC Rivière-des-Prairies ont mis la main à la pâte (ou à la guitare) pour écrire, pour décrire leur lutte.



un chef de train CN

"C'est un beau groupe. Les gens sont polis, gentils, pas bruyants.

"J'espère qu'ils obtiendront ce qu'ils demandent. Ce que le gouvernement a fait, c'est un sale coup.

"Si le gouvernement n'avait pas gaspillé tant d'argent à soutenir des compagnies non rentables comme Asbestos et Québécois, et sur de grands projets, il aurait pu payer les salaires de ses travailleurs."

une secrétaire de la commission scolaire de Montréal (CECM)

"On vient protester contre les bêtises du gouvernement... le pire, c'est qu'ils nous votent des coupures, puis après... ils ont le culot de s'augmenter.

"Le PQ nous a dit qu'il était un parti pour les travailleurs mais il nous a montré qu'il ne fait pas mieux que les autres, même qu'il fait pire.

du syndicat de St-Charles-Borromée

"Parlons pas de Brunet, c'est un imposteur! Les services ont toujours été maintenus pendant la grève.

"On est sous le coup d'une injonction qui va jusque nous défendre de tenir un vote de grève..."

"Quant à nous, la plupart sont assez peu touchés par les coupures de salaire. Il est surtout question de droits syndicaux. On va manifester

pour qu'à l'avenir nos boss n'aient pas carte blanche pour faire tout ce qu'ils veulent, parce que notre syndicat est ligoté. Comme tout le monde, on a certaines craintes".

de Radio-Québec

Ces syndiqués CSN ne font pas partie du Front commun et pourtant, ils écotent de la coupure. Comment ça? Salariés de société d'État, ils ont une clause de protection qui les lie à l'enseignement. Cette fois-ci, c'est une protection à la baisse. Les gens



arrivée à Québec...

Au sous-sol de l'édifice de la CSN, boul. Charest:

une syndiquée du groupe de Centre des services sociaux Ville-Marie

"Nous sommes plus que cent, venus protester contre le décret et les coupures de salaires.

"Nous espérons que la manifestation va montrer au gouvernement que nous sommes convaincus... Ce n'est pas un jeu. 35% de nos membres sont ici, et c'est eux qui ont payer le trajet en autobus. Chez nous, même les administrateurs ont contesté les coupures dans les affaires sociales".

de la Reynolds, Baie-Comeau

Trois autobus ont fait le long voyage de Baie-Comeau. (D'autres sont venus d'encore plus loin... Gaspé, Sept-Îles, l'Abitibi). Des travailleurs de Reynolds, d'autres du Conseil central de la Côte nord, des fonctionnaires, des enseignants de la CEQ.

Un travailleur de Reynolds a dit qu'il est venu parce que "se faire couper comme eux je ne serais pas content".

Est-ce qu'il pense que la manif va faire bouger le gouvernement?

"Sûrement plus que si nous ne

de Radio-Québec mettent en oeuvre certaines mesures douces pour contester l'application de cette drôle de protection. Un jour, ils se présentent au travail tout en noir. Ils portent un macaron anti-coupure. Et les enfants sont venus "travailler" avec leur parent — pas d'école, pas de garderie...

Un autre groupe du secteur communications, les grévistes de Québecor. Ces 24 travailleuses et travailleurs du secteur privé luttent eux aussi pour le respect de leur convention collective.

faisons rien".

La papeterie St-Raymond, près de Québec, est fermée depuis le mois de juillet. Hélène Vallée, épouse du président du syndicat, Olivier Vallée, nous a dit qu'ils sont venus appuyer les gens du secteur public dans leur lutte contre les décrets. Elle a dit que c'est la même chose dans le secteur privé; les boss veulent déchirer les conventions collectives et mettre les travailleurs au bas de l'échelle.

"Comme le gouvernement, ils veulent nous enlever notre honneur".

Elle poursuit: "C'est un gouvernement menteur comme les autres. On pensait que le PQ allait changer les choses mais c'est du pareil au même. C'est pas les boss qui ont voté pour le PQ, et pourtant, le gouvernement fait tout pour servir la haute finance, pour augmenter la productivité et le chômage. C'est inconcevable ce qui se passe".

Son mari ajoute: "À cause des subventions pour la modernisation, il y a eu 3,000 mises à pied dans les papeteries. De plus, à notre usine, il y a eu énormément de gaspillage et de graissage de patte chez les boss, sur un montant global de 23 millions payé par nos impôts".

Donatien Corriveau, président de la CSN.

“On peut dire au gouvernement que la répression qu’il tente d’exercer vis-à-vis les travailleurs, que ce soit de la fonction publique ou du privé, ça ne résistera pas...”

Nous n’avons pas le droit d’abdiquer. L’objet fondamental de notre organisation, c’est d’aller chercher des conventions collectives, des conditions de travail qui satisfassent nos gens, et pour ça on va mettre l’énergie qu’il faut.

J’aimerais saluer fraternellement les travailleurs de la CTCUM qui sont ici et qui ont été condamnés par le régime à des emprisonnements. Pour vous, le Front Commun va aller plus loin.

Il est important de forcer le gouvernement à venir négocier. Il est important qu’on donne à la population des services qu’elle ne pourrait pas se procurer autrement.

Il est important que nos enfants puissent être éduqués, que nous puissions être traités comme du monde, que nos fonctionnaires puissent travailler dans des conditions de travail telles que celles qu’on a tout le temps négociées, telles qu’on est allé les chercher et telles que nos luttes nous ont apportées...

Louis Laberge, président de la FTQ

“La bataille que nous menons dans le secteur public au Québec a reçu l’appui sans réserve du Congrès du Travail du Canada par la voix de son président, Dennis McDermott, de Robert White, directeur canadien des Travailleurs Unis de l’Auto, de Grace Hartman, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et de nombre d’autres.

J’en profite pour saluer le courage des dirigeants du syndicat de la CTCUM. Une chose que je peux dire, c’est que la prison ce n’est pas pour les cochons. La preuve, c’est que je n’y ai jamais vu des ministres, des députés ou des juges!

Si le gouvernement Lévesque mettait autant d’énergie à créer de l’emploi qu’il en met à trouver des moyens pour réprimer les travailleuses et travailleurs du secteur public, il n’y aurait plus un seul chômeur au Québec.”

Yvon Charbonneau, président de la CEQ

...“Nous sommes en grève et nous sommes venus ici pour crier à ce gouvernement d’impuissants qu’il est devenu notre honte nationale et notre fossoyeur social.

Ce gouvernement de beaux-parleurs s’est bâti sur des matériaux qui ont fait la fibre du Québec depuis des générations: ce gouvernement du PQ a détourné vers lui et récupéré toute la ferveur nationaliste québécoise des années ’60, il a par la suite manoeuvré pour profiter de l’énorme poussée sociale du mouvement syndical des années ’70 à ’75...

...Nous avons vu, messieurs les ministres, monsieur le président du conseil du trésor, tout ce que vous pouvez faire quand il s’agit, avec vos règles à calcul, de soustraire 20% à nos salaires, de diviser la population du Québec; soustraire et diviser, puis oublier, c’est tout ce qu’ils savent faire ces gens-là.

Mais nous qui sommes ici et en grève dans le Québec, nous sommes en train de faire la preuve que nous pouvons nous additionner les uns aux autres, nous multiplier à travers cette indispensable et légitime lutte dont nous prenons la responsabilité à travers cette action de grève qu’on nous a imposée. Cette grève qui s’impose face à autant de mépris, d’arrogance, autant d’incapacité...



6 nouvelles csn

"...Les garderies, c'est un service public comme les écoles, les hôpitaux. Le gouvernement ne veut pas le reconnaître.

On lui demande de payer nos salaires, parce que les parents n'ont pas les moyens de payer. Ils paient déjà très cher.

"S'il ne nous donne pas d'argent, il y a beaucoup de garderies qui vont fermer. Déjà, il y a des coupures de postes parce que les parents n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans les garderies. Ça coûte trop cher..."

Lise,
du syndicat des travailleuses
et travailleurs en garderie de
Québec.

● ● ●

"La centrale, c'est tout le monde ensemble. Si le Gouvernement manque d'argent, qu'il le prenne donc aux gros patrons au lieu de venir le chercher dans les poches des travailleurs".

Réjean Brizard,
meuleur à Marine
Industrie, Sorel,
depuis 7 ans

● ● ●

"Je suis ici pour revendiquer de l'emploi. Descendre dans la rue,

c'est mon seul moyen de communiquer avec ce Gouvernement, de me faire entendre. Quand même je lui écrirais une lettre, il ne m'écouterait pas. Je crois que ça nous prend des syndicats pour que le Gouvernement nous écoute."

Normand Lafond,
assembleur à Marine
Industrie, à Sorel, depuis 5
ans

● ● ●

"Si on laisse passer toutes sortes d'affaires comme les décrets, c'est nous autres qui allons y goûter plus tard. En fait, si le Gouvernement défonce les syndiqué-e-s du public, il va frapper sur nous-autres après".

Yves Gauthier,
meuleur à Marine Industrie, à
Sorel, depuis 7 ans

● ● ●

"Je considère que le Gouvernement est à côté de la track et que ce n'est pas possible d'acheter la paix sociale avec des décrets".

Pierre Desalliers,
opérateur de machinerie
lourde à Fer et Titane, à Sorel,
depuis 15 ans

● ● ●

"Je ne vise pas à enlever la sécurité d'emploi aux employé-e-s du secteur public, je vise plutôt à avoir autant qu'eux. Je suis à la manifestation par solidarité, pour les droits acquis et la sécurité d'emploi."

François Gaboury,
magasinier à Fer et Titane, à
Sorel, depuis 13 ans

● ● ●

"Si le Gouvernement réussit à défoncez les employé-e-s du secteur public, ça va faire une ouverture pour les patrons dans le secteur privé. Ils vont se dire: si le Gouvernement le fait, fais-le donc!"

André Cloutier,
opérateur aux Industries, Val
Cartier, à Val-Cartier, depuis
5 ans.

● ● ●

**MAUDITE
LIMITE!**



les syndicats du secteur privé de la région de Charlevoix (CSN)

“Nous donnons tout notre appui aux membres du front commun dans leur lutte et dénonçons l’attitude du gouvernement Lévesque dans le cadre de sa politique de création d’emplois. En effet, le secteur privé de la région de Charlevoix est durement affecté. La saison de travail des travailleurs forestiers de la région a été très écourtée, à l’usine Donohue il y a eu une cinquantaine de mises à pied, à la Poulette Grise les quotas de production ont baissé énormément, plusieurs garages ont fermé leurs portes, les travailleurs de la quincaillerie Tremblay sont victimes d’un lock-out depuis près de deux ans, la compagnie de transport scolaire de Charlevoix refuse de reconnaître l’existence du syndicat et le nombre des sans-emploi provenant du secteur privé augmente constamment.”

des appuis larges...

le syndicat des professeurs du Collège Notre-Dame du Sacré-Coeur (FNEEQ/CSN)

Les membres de ce syndicat d’un collège privé ont décidé de verser au FDP une cotisation spéciale équivalente à une journée de travail de chacun des membres.

“Par notre geste, nous espérons collaborer à notre mesure à la lutte essentielle qui se mène actuellement non seulement pour les travailleurs mais pour l’ensemble de la société québécoise.”

le sommet populaire de Montréal

“... Le gouvernement Lévesque n’exprime pas la volonté de la population lorsqu’il s’attaque aux droits fondamentaux des syndiqué-e-s des services publics...”

Le gouvernement n’a pas la volonté réelle de créer des emplois. Les

coups de salaire des employé-e-s de l’État empêcheraient toute relance économique et provoqueraient encore plus de chômage.”

l’Union des agents de la paix en institutions pénales

“... Pour les grévistes qui seraient emprisonné-e-s, l’union prendra des dispositions pour que leur séjour en institution soit le moins désagréable possible.”

la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal

... “il serait déplorable que nos interventions dans ce moment syndical historique ternissent notre image de respect et de neutralité.”

“Ne croyez-vous pas qu’il y a eu assez de samedis de la matraque de vidages du

Vieux-Montréal, des événements du 20 mai?

“Il faut que nos présentes interventions se limitent aux actes criminels qui pourraient être commis afin que nous cessions d’être des intervenants partiels dans un simple conflit de travail”.

le comité des chômeurs et chômeuses du Saguenay

“Après avoir englouti notre argent dans des projets-bidon comme St-Raymond Paper, Price, Sidbec et ITT Rayonnier, le gouvernement veut boucher ses trous en frappant sur le dos de ses travailleuses et travailleurs. Son prochain projet? Grossir le nombre déjà scandaleux des sans-travail.”

la Centrale Ouvrière Bolivienne

Recevez notre salut fraternel et notre appui au mouvement syndical québécois dans cette période de lutte.

Maintenant, tu peux
BÉNÉ, LAMENACE être
certain de ne pas avoir
à faire l’indépendance
Puisque tu vas
perdre
le pouvoir,
ce que t’es le plus cher

DICTIONNAIRE PEQUISTE
SIGNER = NE PAS RESPECTER
COUPER = PROTÉGER SES AMIS
VOLER LES SYNDIQUES
GOUVERNER = PENSER A SOI
aux dépens des autres



8 nouvelles csn

“Quand avez-vous déjà vu un employeur payer \$50,000 d’amende pour avoir violé une loi ou une convention collective? Si on les forçait à respecter juste la loi de l’environnement, par exemple, ou la loi des normes minimales, il y aurait de quoi remplir les coffres du gouvernement avec les amendes.”

Un employé de la FTQ



“On est venu une dizaine de mon atelier, parce qu’on ne peut pas laisser le gouvernement écraser le syndicalisme. On se scandalise de ce qui se passe en Pologne, mais quand on pense que Jacques Morrisette a été condamné à quatre mois de prison pour un jour de grève, on n’a pas à être fier”.

Jean-Guy Villeneuve,
tuyauteur au CN à Montréal,
local 608 (FTQ)



“Ils veulent nous enlever l’ancienneté et toutes les conditions de travail qu’on a gagnées dans le passé. Ils ne respectent même pas les horai-

res de travail qu’ils nous font signer. Si la ville savait comment les ingénieurs organisent notre travail, ils seraient congédiés. Par exemple quand ils nous font étendre du sel sur la neige et passer le balai mécanique tout de suite après. Le maire nous a dit que ça ne dérangerait pas le carnaval si on tombait en grève, mais il va s’apercevoir qu’on sert à quelque chose. Il veut nous limiter à 6 pour cent, mais tout le monde à Québec sait qu’il a dépensé \$285,000 juste pour rénover la salle du conseil, et mettre un tapis qui a coûté \$50,000.”

Col bleu de la ville de Québec



“C’est une manifestation contre tout ce que le gouvernement nous a fait. On s’en va vers la dictature, et c’est déjà commencé. Chez nous, 55 pour cent des gens sont coupés de 20 pour cent. Je perds \$204 brut et \$130 net par deux semaines. Il y a beaucoup d’éducateurs dont le poste a été aboli et qui sont obligés d’accepter un poste de préposé. Mais ils continuent de faire le même travail avec

un salaire diminué de \$525 à \$325. Il faudrait aussi parler de la politique de rémunération des cadres pendant le conflit, qui sont payés à demi-temps pour attendre chez eux, à temps double après 11 heures de travail, et dont les repas sont payés.”

Jean-Claude Bouchard,
centre d’accueil pour
handicapés mentaux à Lauzon
local 15 47 SCFP (FTQ)



Les femmes représentent la majorité des employé(e)s dans les services sociaux, elles sont particulièrement touchées et cela, ça n’a pas été assez dit.

Aujourd’hui, la campagne de démagogie sur le sort des malades dans les hôpitaux révolte les infirmières. Elles sont bien conscientes de ne pas faire la grève sur le dos des malades. Les infirmières sont très déterminées, et nous les femmes, lorsque nous sommes mobilisées, nous le sommes solidement.”

Hélène Plante,
membre de l’exécutif du
syndicat régional de Québec
de la FSPIQ



“Comme beaucoup de femmes, j’ai peur de ce qui s’en vient, mais aujourd’hui, j’ai décidé de surmonter ma peur. C’est la première fois que je participe à une manifestation. Ce qui me révolte le plus dans ce conflit, c’est l’absence de démocratie, on nous enlève le droit de parole, et ça je ne peux l’accepter. Je suis réduite à ne travailler que 18 heures par semaine et j’assume seule la responsabilité de la famille. Comme infirmière, je me sens déchirée mais il faut agir...”

**Yolande Dubé,
infirmière à l’Hôtel-Dieu du
Sacré Coeur de Québec**



On est écoeuré de la propagande gouvernementale contre les hôpitaux. Il faut vivre dans les hôpitaux pour comprendre comment les malades sont pris en otage à longueur d’année, en conséquence des coupures de services. On est tanné de voir le gouvernement essayer de jouer sur notre culpabilité.

**une infirmière de Rivière-du-
Loup**

Moi, je n’ai pas de travail. Le fait de couper dans le secteur public, ça ne me donne pas une job.

**Giannina Guoin,
sans emploi**



“Comme travailleuse du secteur privé, je crois que c’est mon rôle de venir appuyer les travailleuses et les travailleurs du secteur public parce que les décrets, les coupures de salaires, les coupures dans les services, les coupures de postes dans le secteur public, c’est à toute fin pratique la fin de la vraie négociation au Québec.”

“À la manufacture où je travaille, de septembre à octobre 1982, nous sommes passés de 250 à 40 employés. Les raisons sont nombreuses pour justifier ces mises à pied, entre autres, la crise économique et la politique fédérale dans le secteur de la chaussure, d’enlever les quotas sur l’importation. Le gouvernement n’a

rien fait pour nous aider au contraire, il nous regarde crever.

**Denise Roy,
travailleuse au département
des finitions dans une
manufacture de chaussures
dans la région de la Beauce.**



“Chez-nous il n’y a pas encore de changements technologiques mais ça ne devrait pas tarder. Dans le décret, il est question entre autres, de la déqualification des secrétaires qui n’ont pas de diplôme. Ça laisse une trop grande liberté aux patrons car ils peuvent ainsi se débarrasser des plus revendicatrices”.

“Il n’y a pas qu’à Montréal que l’on peut voir des corridors d’hôpitaux congestionnés. Quand tu te retrouves avec 20 civières dans le passage et qu’il n’y a pas de personnel d’ajouté, les patrons ne peuvent pas nous faire croire que les soins ont la même qualité qu’auparavant.”

**Nicole Lachance
secrétaire à l’Hôtel-Dieu de
St-Georges de Beauce**



le 26 janvier



les enseignantes et enseignants du secteur collégial

Le front commun CSN-CEQ-FTQ avait décidé que la cascade de grève s'enclenchait ce jour-là avec les enseignantes et les enseignants du collégial, dont la quasi totalité des 9,000 enseignants CSN. En ce premier jour de grève, sous la pluie des menaces gouvernementales, la CSN fait la mise au point suivante: "Seule la négociation pourra nous aider à dénouer l'impasse dans laquelle le gouvernement a plongé le Québec". Pendant ce temps, le vice-président responsable des négociations, Gérald Larose, fait le tour des lignes de piquetage des cégeps de la région de Montréal.

le 27 janvier

Le mouvement de grève s'étend à l'ensemble du secteur de l'éducation ainsi que chez les professionnels du Gouvernement.



Les 80,000 enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire montent à leur tour les piquets de grève. La police intervient sur les lignes du cégep Lapocatière, question de rester actifs, René y tient. Du côté de l'enseignement privé, les enseignantes et enseignants du Petit Séminaire de Québec sont sortis pour une deuxième journée.

Les 8,000 professionnels du Gouvernement sont sortis eux aussi, dressant des lignes de piquetage devant différents points stratégiques dans l'ensemble du territoire.

La FAS obtient son mandat de grève générale et illimitée. À ce moment-là, 53% des syndicats, représentent 65% des membres, se sont prononcés pour la grève. Leur revendication: une entente négociée et la fin des mesures de répression. 65 syndicats (10% des membres) ne sont pas encore prononcés. Les services essentiels seront assurés.



À la demande des petits boss de la commission scolaire Honoré-Mercier à St-Jean d'Iberville, la police fait entrer des employé-e-s de soutien qui avaient voté pour le respect des lignes de piquetage.

la vraie saleté du Journal de Montréal
MON MARI CARDIAQUE,
MORT DANS UN LOGEMENT
CHAUFFAGE ET
ÉLECTRICITÉ

On s'en souvient, dans l'article de la semaine dernière, que le mari de Mire Lavoie était mort dans un logement...
Textes: Pierre LEROUX
Photos: John TAYLOR

Elle attendra pour être hospitalisée

Ce jour-là, le Journal de Montréal entre dans la campagne de salissage. La réponse de la FAS est assez claire:

LA PRESSE JAUNE EST SALE ET MENTEUSE DANS LE JOURNAL DE MONTRÉAL DU 26 JANVIER '83.

Le syndicat des employés généraux de l'Hôtel-Dieu de Montréal et la Fédération des Affaires sociales (CSN) démentent les allégations fausses dont le journal de Montréal s'est servi, dans un but évident de sensationalisme et de dénigrement du mouvement syndical.

L'article laisse entendre que Janine Lavoie n'a pu être admise le 22 janvier à l'Hôtel-Dieu de Montréal à cause de la grève prochaine du Front commun. En vérité, il n'y a pas d'admission à l'hôpital le vendredi et le samedi. De plus il n'y a aucun dossier au nom de Janine Lavoie. Il y a plus de 2600 patients qui attendent l'admission à l'hôpital et l'attente est de plus d'un an. L'hôpital ne s'est engagé dans aucune opération de libération de lits et, le 26 janvier, le taux d'occupation était de 95.7%.

En guise de rétractation exigée par le syndicat, le journaliste Pierre Leroux se contente de dire, le lendemain, que les démarches d'admission n'avaient pas été faites de façon officielle. Rien qui déconnecte le cas de la grève du Front commun. Le 26 janvier, jour un de la cascade de grèves auxquelles le gouvernement a acculé les syndicats, LE JOURNAL DE MONTRÉAL verse dans le fait divers tronqué.

le 28 janvier



La FAS est en grève dans les CLSC, les Centres de services sociaux ainsi que dans les garderies. La FESP à la Régie des installations olympiques, à l'Office franco-québécois pour la jeunesse et à la Commission des droits de la personne.

• Aujourd'hui, 44 CLSC, 11 centres de services sociaux et sept syndicats régionaux de garderie (76 garderies) ont emboîté le pas au mouvement de grève du front commun. Tous ont assuré les services essentiels et le libre accès aux visiteurs. La police s'est pratiquée à Valleyfield, au cégep, et a laissé La Pocatière tranquille. Les premières sommations à comparaître sont arrivées. Des sub poena également. Le pouvoir semble décidé à plein à réutiliser le vieux bâton de la Justice.



- René Lévesque aurait reçu un télégramme d'appui de Ronald Reagan.
- L'Internationale socialiste attendrait impatiemment la demande d'adhésion du PQ.
- Les 30 salarié-e-s de l'Office franco-québécois pour la jeunesse ainsi que les 200 de la Régie des installations olympiques ont rejoint leurs camarades dans le mouvement de grève.



le 29 janvier

50,000 à Québec. Quelle merveilleuse manifestation. Il faisait beau, l'organisation était extra, une belle journée.

- Le Gouvernement profite du rassemblement pour sortir dans les journaux ses mesures de répression. A la page une de **La Presse** de ce 29 janvier: "La loi spéciale qui sera vraisemblablement adoptée en début de semaine sera d'une sévérité sans précédent..." Suit la liste des moyens: congédiements, pertes d'ancienneté, suspensions, fin de la perception automatique de la cotisation, etc.
- Or, parmi ces moyens, le gouvernement envisage "la double pénalité" pour chaque journée de grève, le travailleur se verra couper une journée de salaire une fois de retour

au travail. Voici ce qu'une employée de la CSN a trouvé à ce sujet comme référence historique dans les archives nationales:

extraits d'un contrat d'engagement de 1825

"Par devant les notaires de la province du Bas-Canada résidant en la ville de Montréal soussignés furent présents Charles Héthier et Philippe Héthier dit la Malice, tous deux maçons de Montréal qui promettent et s'obligent... de faire tout ce que de bons compagnons maçons doivent et sont obligés de faire sans pouvoir s'absenter ni discontinuer de travailler sans l'express consentement par écrit de leurs maîtres... de rendre deux jours pour chaque jour qu'ils perdront à peine de tous dépens, dommages, etc."

(engagement de compagnons maçons pour la construction de l'église St-Luc, passé devant le notaire Cadieux le 18 juin 1825. — Archives nationales du Québec, Montréal).

le 31 janvier

La FAS avec les hôpitaux généraux sort puis rentre.

- La majorité des syndiqué-e-s de la FAS se retrouvent sur les lignes de piquetage dès minuit avec le débrayage des hôpitaux généraux. La police s'énerve cette fois à l'hôpital Notre-Dame à Montréal. Les négociations se poursuivent fébrilement à Québec entre le Gouvernement et les négociateurs syndicaux. En début de soirée, le bureau fédéral de la FAS, suite à l'acceptation d'un cadre de règlement avec le Gouvernement, demande la suspension de l'exercice du mandat de grève.

Action privilégiée Garderie

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs en garderie de MTL (CSN)

attestera que _____ a soutenu la cause des garderies en achetant cette action au prix de \$200 avec en prime l'équivalent du salaire d'un travailleur soit un sac de "peanut"

Par la présente, l'acheteur signifie son appui aux travailleuses,eurs face à leur droit à de meilleures conditions de travail et veut inciter le gouvernement à investir dans ce domaine

montréal le 28 janvier 1983

- 250 travailleuses et travailleurs en garderies se sont présentés à l'édifice de la Bourse pour vendre des actions ainsi que des peanuts. Il semblerait que les hommes d'affaires n'ont pas tellement le sens de l'humour.



FNEEQ, jeudi, sur les lignes de piquetage des Cégep Limoilou, F.X. Garneau et St-Lawrence.

Au cours d'une conférence de presse tenue dans le local de grève du Cégep Limoilou, Donatien Coriveau a accusé le gouvernement de vouloir détruire un système d'enseignement collégial qui a fait ses preuves. "Avec la hausse de clientè-

le et le virage technologique qu'il faut prendre, ce n'est pas le temps de couper dans la qualité des services", a-t-il déclaré.

Enfin, au moment d'aller sous presse, des rencontres se poursuivaient entre les représentants du gouvernement et ceux de la FNEEQ, de la FESP et de la FPSCQ.

le 1er et le 2 février

La grève continue dans l'enseignement et chez les professionnels.

- Le conseil fédéral de la FAS est réuni. Suite à deux longues et dures journées de discussions, le vote est pris: 72% des délégué-e-s renversent la décision du bureau fédéral qui suspendait la grève.

- René Lévesque, furieux, déclare sur les ondes de Radio-Canada: "...c'est le fait d'une certaine tranche qui sème en ce moment une certaine anarchie dans son propre mouvement et qui essaie aussi en se servant des media d'exporter cette anarchie..."

René, qui utilise le plus les media...?



• Le 1er, les étudiant-e-s de l'UQAM déclenchent une grève de solidarité avec le front commun. Les lignes sont maintenues malgré une répression policière brutale et sauvage.

le 3 février

Le Comité exécutif de la CSN est par ailleurs allé porter son appui concret aux enseignants affiliés à la

selon les assistés sociaux, la devise du PQ est:

"DIVISER POUR MIEUX COUPER"

Le Front commun des assistés sociaux du QUÉBEC VEUT DEMASQUER d'une part le discours du gouvernement et d'autre part, les attaques nombreuses faites aux assistés sociaux. Alors que Lévesque, Bérubé, Johnson parlent aux travailleurs du secteur public "de couper dans le gras", d'équité, de justice, de partage et de solidarité, alors que Marois, par le biais de son attaché politique, dit aux assistés sociaux "qu'il n'entre pas dans les intentions du gouvernement de restreindre le niveau de vie des bénéficiaires de l'aide sociale", que fait le gouvernement aux assistés sociaux?

Un rapide tableau de la situation permet de voir à quel point le P.Q. attaque sur tous les fronts par une propagande odieuse, soulevant les préjugés et pénalisant toujours plus fortement ceux que leur condition sociale placent au plus bas échelon de la société.

En août '80, le gouvernement avait coupé 35,800 assistés sociaux sous prétexte de dettes dues à l'aide sociale. Devant la riposte des groupes d'assistés sociaux et les nombreuses demandes de révision, le gouvernement remboursait les assistés sociaux en reportant l'exigence du remboursement au moment

où ils ne seraient plus bénéficiaires de l'aide sociale. L'année dernière, le gouvernement sans avoir pu justifier ces prétendues dettes, retenait les remboursements d'impôt foncier et dans certains cas, l'allocation de disponibilité. En décembre 82, il revenait à la charge en demandant aux assistés sociaux l'autorisation de leur couper \$25. par mois sur leur chèque d'aide sociale.

le cancer des coupures

Une plainte a été déposée au protecteur du citoyen et tous les groupes membres du front commun feront parvenir dans les semaines qui viennent, les dossiers concernant le traitement fait aux assistés sociaux en rapport avec ce formulaire d'autorisation de remboursement.

au niveau des prestations

Une autre attaque concerne le travail; des femmes chefs de famille assistées sociales sont harcelées par le gouvernement pour retourner sur le marché du travail. On leur enlève \$50. par mois sur leur chèque pendant 6 mois pour un premier refus et \$100. pour un deuxième refus..., cela même si on a aucun emploi à leur offrir.

LA CSN RENCONTRE LES ÉVÊQUES CANADIENS

Une délégation de la CSN dirigée par le vice-président, Christophe Auger, a assisté le 27 janvier à une rencontre avec la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada, dont la déclaration récente au sujet de la crise économique a provoqué une vive polémique dans la société canadienne. Cette rencontre, qui a eu lieu à Ottawa, réunissait également des représentants du Congrès du travail du Canada, dont le président Dennis McDermott, de la CEQ et de certains groupes populaires, ainsi que certains professeurs d'université en économie.

L'emploi plutôt que les profits

Mgr Rémi de Roo évêque de Victoria a parlé au nom des évêques pour rappeler que leur prise de position, en dénonçant les politiques économiques pratiquées par les gouvernements et les entreprises canadiennes, visaient à faire prendre conscience à l'ensemble de la population des terribles coûts sociaux, causés par le chômage, qui résultent de ces politiques.

La déclaration visait aussi à motiver les Canadiens à adopter des politiques ayant comme priorité de créer de l'emploi plutôt que de rétablir le taux de profit des investissements privés. Selon Mgr Rémi de Roo, il fallait s'attendre à des réactions très négatives

“en dénonçant les politiques économiques pratiquées par les gouvernements et les entreprises canadiennes, nous visions à faire prendre conscience à l'ensemble de la population des terribles coûts sociaux, causés par le chômage, qui résultent de ces politiques.”

venant des milieux d'affaires et gouvernements, puisque ce sont l'ensemble de leurs orientations, ainsi que les privilèges que ces intérêts représentent, que les évêques ont remis en cause.

Selon les évêques, les organisations syndicales, en lien avec les chômeurs et les travailleurs non syndiqués, doivent jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de relance économique visant à faire avancer les intérêts de la majorité.

Les officiers syndicaux ont unanimement endossé

la déclaration des évêques, en rappelant qu'elle reprenait les critiques syndicales des politiques dites “anti-inflationnistes” telles que les hauts taux d'intérêts et le programme du 6 et 5%, qui avaient plus l'effet de créer du chômage que de faire baisser l'inflation. Selon Dennis McDermott du CTC: “La déclaration des évêques souligne l'immoralité des politiques économiques qui créent des centaines de milliers de chômeurs, qui font accroître les inégalités entre classes sociales et qui sont à la source de l'accroissement

des suicides et maladies vécues par les chômeurs et leurs familles.”

On a également répondu à la prétention des organisations patronales, comme le Conseil du patronat du Québec, à l'effet que les évêques se mêlent d'un sujet qu'on devrait laisser à des spécialistes. De répondre Christophe Auger de la CSN: “Les soi-disant spécialistes qui sont à la solde du patronat et des gouvernements cherchent à défendre les intérêts d'une minorité de bien nantis au prix d'un chômage effarant. Prétendre que les choix économiques qui sont à la source de ce chômage ne devraient préoccuper que les spécialistes, ce serait comme dire qu'une guerre qui provoque des millions de morts ne devrait préoccuper que les généraux.”

Tous les participants à la rencontre, y compris les évêques, étaient d'accord pour reconnaître que les forces pour initier des changements dans les choix économiques de notre société devraient venir d'un mouvement populaire créé par le mouvement syndical, les groupes populaires, les groupes de femmes, etc. La déclaration des évêques ne constitue en elle-même qu'un appui à un tel mouvement. Les représentants syndicaux ont endossé l'idée de créer une coalition populaire très large et le CTC a profité de la rencontre pour inviter tous les participants à un colloque sur les politiques économiques qui sera tenu en mars 1983. Pour sa part, la CSN a invité les participants à se joindre à l'organisation de la Grande Marche pour l'emploi, qui a déjà reçu l'appui de la Conférence des évêques.

...petites nouvelles...

conflits de travail

le \$10 de solidarité

syndicat des travailleuses (eurs) du CPALL

Ce groupe de travailleuses et travailleurs fait face à un lock-out depuis quatre mois, imposé par le Comité paritaire de l'automobile Laurentides-Lanaudière.

Le syndicat a fait l'analyse que cet organisme supposément à but non lucratif accuse présentement des surplus de revenus de plus de \$300,000. Et pourtant l'écart entre les demandes syndicales et les offres patronales n'est que de \$42,000 sur deux ans. Les points en litige dans le conflit concernent surtout l'indexation des salaires, le refus du temps supplémentaire obligatoire et le congé de maternité de 20 semaines.

Bien que peu nombreux, ces travailleuses et travailleurs ont l'intention de se faire respecter. C'est pourquoi ils ont besoin de l'appui du plus grand nombre.

**Syndicat des Travailleuses (eurs) du CPALL
a/s Conseil central de Lanaudière
190 rue Montcalm,
Joliette, Québec.
J6E 5G4**

les travailleuses (eurs) de David Drouin

Ils sont 23 travailleuses et travailleurs, en lock-out depuis plus de quatre mois. Ils doivent faire face à un patron, la famille Drouin, qui n'a aucun respect d'une convention collective. Suivant l'exemple du gouvernement, les patrons tentent d'imposer des concessions carrément inacceptables telle par exemple, la possibilité pour le personnel-cadre de faire le travail des employés syndiqués. Ils demandent de plus un gel des salaires pour deux ans, alors que la moyenne salariale se situe autour de \$13,000!!!

Comme l'affirme le syndicat: "Nous sommes convaincus qu'avec l'appui de tous, nous aurons le courage de poursuivre notre lutte. Nous n'avons vraiment pas les moyens de reculer."

Faire parvenir vos dons:

**Syndicat des travailleuses (eurs) de David Drouin
a/s Conseil central de Québec
155 est, boul. Charest,
Québec,
G1K 3G6**

Rock Forest grève des employés municipaux

Les employés, cols blancs et cols bleus, regroupés dans le syndicat des employés municipaux de Rock Forest sont en grève depuis le 26 janvier.

L'enjeu: la volonté de la municipalité de s'en prendre aux droits acquis. La municipalité cherche en effet à se donner toute latitude pour embaucher des employés occasionnels non-couverts par la convention. Elle tente également de restreindre les possibilités pour les représentants syndicaux de se libérer pour des activités syndicales.

Le plus odieux, c'est que la municipalité refuse de faire des propositions sur les clauses monétaires tant que les questions normatives ne sont pas acceptées par le syndicat.



les techniciens de Télé-Métropole adhèrent à la CSN

En conflit depuis trois mois, les 173 techniciens de Télé-métropole ont décidé à 95% de s'affilier à la Fédération nationale des communications, qui représente déjà une vingtaine de journalistes de cette même entreprise. Les techniciens faisaient partie d'un syndicat indépendant et le SCFP avait tenté de gagner leur adhésion.

Un des enjeux du conflit actuel concerne la sous-traitance en cas de mise-à-pied. La lutte s'annonce dure car la direction de Télé-Métropole est particulièrement coriace.

Québec-Dimanche congédiements pour activités syndicales

Cinq journalistes à l'emploi de cet hebdo ont été arbitrairement congédiés par la direction, le lendemain d'une demande d'accreditation syndicale au ministère du travail.

Après avoir affirmé "...pouvoir se payer le luxe de choisir les journalistes qu'il veut", le représentant patronal John Maloney a annoncé qu'il ne pouvait "tolérer la présence d'un syndicat dans son journal".

Il a même refusé une lettre de congédiement aux cinq employés, se contentant de les faire sortir, manu militari, avec l'aide d'un agent de sécurité.

Les employés congédiés ont déposé une plainte au Commissaire général du travail pour congédiement en raison d'activités syndicales et ils ont l'appui entier des journalistes et photographes de Québec-Dimanche. M. Maloney devra bientôt se rendre compte qu'on est plus au Moyen-Âge.



le supplément de revenu: vous pouvez y avoir droit

Au moment de faire votre rapport d'impôt, il est important de vérifier si

...petites nouvelles...

vous êtes éligibles à un certain remboursement prévu par la loi no. 1 sur le "Supplément au revenu du travail".

Cette loi prévoit un supplément de revenu selon vos gains de travail pour l'année '82, selon le revenu total de la famille et la taille de la famille. C'est à surveiller notamment pour les travailleurs et travailleuses qui ont travaillé quelques semaines et qui ont été en grève une grande partie de l'année '82 et qui, à cause du conflit, n'ont pas eu droit au chômage ou à l'aide sociale.

Il se peut que ces travailleurs soient admissibles au supplément de revenu si leur revenu total n'a pas dépassé un certain montant. En cas de doute, il vaut mieux faire la demande au moment de faire le rapport d'impôt. Attention: les formulaires ne sont pas distribués avec les formulaires d'impôt mais sont disponibles aux bureaux du Ministère du revenu du Québec.



**inter-
national**

**contre
l'intervention U.S.
en Amérique
centrale**

L'Amérique centrale continue d'être le théâtre de nombreux affrontements. Les massacres perpétrés par les militaires au Salvador et au Guatemala

n'ont pas cessé. Le Honduras est devenu pour les États-Unis une véritable plate-forme d'intervention dans la région. Le Nicaragua continue d'être l'objet de manoeuvres de déstabilisation, concoctées à Washington...

Pour s'informer sur les récents développements dans cette région et protester contre l'intervention américaine sous toutes ses formes, le comité de solidarité avec le peuple salvadorien, avec l'appui de sept groupes, vous invite à participer à une ligne de piquetage devant le consulat des États-Unis à Montréal, complexe Desjardins, le jeudi 10 février à 16 heures. De plus, une soirée de solidarité avec les peuples d'Amérique centrale et des Caraïbes est organisée le vendredi 25 février à 19h30 à la polyvalente Pierre Dupuy à Montréal, 2,000 rue Parthenais.



divers

**se protéger des
hausse abusives
de loyer**

Si votre propriétaire décide d'augmenter votre loyer, il doit envoyer son avis au plus tard le 31 mars 1983, si vous avez un bail se terminant le 30 juin '83. Lorsqu'il s'agit d'un bail d'un an ou moins, l'avis doit être posté au moins un mois avant la fin du bail.

Pour s'opposer à une hausse de loyer, vous devez, dans le mois qui suit l'avis d'augmentation du

propriétaire, lui écrire une lettre recommandée indiquant que vous refusez l'augmentation de loyer ou le changement des conditions du bail. C'est au propriétaire de remplir les formules et de faire une demande à la Régie du logement quand un locataire refuse une augmentation de loyer. Il a un mois pour le faire, et vous devez en exiger une copie. Par la suite, la Régie du logement vous convoquera à une audition pour décider de la hausse du loyer.

Dans le cas de nouveau bail, le propriétaire doit donner au nouveau locataire un avis indiquant le loyer payé par l'ancien locataire.

Pour de plus amples renseignements:

— le service d'action politique de la CSN (514) 598-2188

— les comités-logement ou associations de locataires:
à Montréal 270-3379
à Québec 523-6177
à Sherbrooke 566-0823
à Joliette 759-3951

voulez ensemble pour organiser des activités les 6 et 8 mars. Le soir du 8 mars sera l'occasion de se rassembler pour un souper, suivi d'une pièce de théâtre et d'une présentation d'un monologue de Denise Guénette.

Sur la Côte-Nord, c'est le jour du 8 mars que se concentrent le gros des activités. Au centre socio-créatif de Baie-Comeau, des activités se tiendront toute la journée et seront clôturées par un couper communautaire et une pièce de théâtre "Si Cendrillon pouvait mourir".

Pour l'ensemble du Québec, des macarons seront disponibles à compter du 7 février. Il est possible de les commander, en payant à l'avance, à:

Bernier Blier
Service de documentation
CEQ
2336, Chemin Ste-Foy,
Québec.
(418) 685-5711
poste 211
Télex: 051-31-547

Le coût à l'achat est de \$1.00 et le prix de vente de \$2.00

Enfin, pour Montréal, la coordination lance un appel aux militantes qui pourraient se joindre au service d'ordre de la manifestation le 5 mars et au service d'accueil pour la fête à l'UQAM, le même soir, et la journée d'activités, le 6 mars. Des billets gratuits seront donnés à celles qui aideront au bon déroulement de la fête. Pour communiquer votre nom:

Pauline Legros,
coordonnatrice CSN
(514) 598-2400 les lundi et mardi



**condition
féminine**

**La préparation du
8 mars va bon
train**

Dans la région de Sorel-Tracy, le comité de condition féminine CSN, le Collectif de la maison des femmes, Contact au féminin, l'AFEAS ont décidé de tra-



5 travailleurs de l'entretien de la CTCUM condamnés de 2 à 4 mois de prison pour un jour de grève

LA JUSTICE RIDES AGAIN

Vendredi, le 28 janvier 1983. Une vingtaine de travailleurs de la CTCUM remplissent la salle 216 du Palais de justice de Montréal, où les membres de leur exécutif syndical doivent recevoir leur sentence pour avoir désobéi à une injonction interdisant la grève de 24 heures le 10 novembre dernier. Le juge se fait attendre depuis une demi-heure déjà. S'il travaillait à la CTCUM, il recevrait un avis disciplinaire.

Deux heures et demie. Debout, la Cour est ouverte. Le juge dit ne pas connaître les cinq "individus" qu'il s'appête à condamner. Il veut les voir devant lui, un par un, pour les identifier, pour vérifier si chacun admet personnellement les faits relatifs à la grève qu'ils ont déjà admis antérieurement par écrit, lors de leur procès, par l'intermédiaire de leur avocat. Il veut que chacun vienne dire personnellement s'il a désobéi à l'injonction.

Nom... Âge... Adresse... Jurez-vous de dire... etc. Êtes-vous d'accord avec les faits admis... Au suivant. Puis c'est la lecture du jugement déjà écrit:

"Pour sauvegarder et défendre ses institutions, la société s'est donnée des mécanismes judiciaires dont la procédure pour outrage au tribunal... Tous et chacun des intimés sont coupables

"C'est inacceptable que des travailleurs soient condamnés à la prison pour avoir respecté les mandats de leur assemblée générale, et il faut tout faire pour arrêter cette forme de répression".

Jacques Morrissette

d'outrage au tribunal et ils doivent recevoir les pénalités et les condamnations qui sont appropriées..." Appropriées pour qui? Appropriées pour quoi?

la prison pour les syndiqués

\$50,000 d'amende au syndicat, quatre mois de prison au président et deux mois aux autres membres de l'exécutif. Il fallait, disait le juge, prendre en considération leurs antécédents de même que leurs faits et gestes à l'endroit

des procédures judiciaires et du tribunal en cours d'instance. Or il venait de dire qu'il ne connaissait pas ces "individus", et qu'il ne savait même pas s'ils étaient présents devant lui pendant le procès.

19.5% pour Hanigan

En quittant la salle, on pleure de rage devant l'injustice. Hanigan lui, n'ira pas en prison pour s'être accordé secrètement une augmentation annuelle de 19.5 pour cent sur son salaire de \$68,000. On ne l'aurait jamais su si on ne s'était procuré par la bande le budget de la CTCUM imprimé à grands frais sur papier de luxe. Hanigan ne perdra pas non plus ni sa limousine, ni son chauffeur, ni ses comptes de dépenses. Et en pleine crise, son augmentation de \$13,000 serait bienvenue simplement comme salaire par plus d'un chômeur. Mais pour une journée de grève contre l'appauvrissement, contre la dégradation de leur convention collective et contre toutes les formes du mépris patronal, les travailleurs font de la prison.

C'est ainsi que les privilégiés défendent leurs privilèges: tantôt par les tribunaux, tantôt par la loi, tantôt par la matraque, tantôt par le terrorisme à la René Lévesque, et ultimement par les fusils.

les journalistes-témoins

"Le travail des journalistes doit servir à éclairer la population et non pas à faire condamner des travailleurs qui se battent pour améliorer leur sort. Il y a d'ailleurs des journalistes qui ne trouvent pas ça très drôle d'être utilisés de cette façon par les tribunaux, et on espère qu'ils feront les démarches auprès de leurs organismes professionnels ou syndicaux pour empêcher que ça se répète."

C'est ce qu'a déclaré Jacques Morrissette, président du syndicat du transport de Montréal, en proposant que l'assemblée du 2 février se tienne à huis clos. Ce n'est pas contre les journalistes qu'on pose ce geste, a-t-il précisé, mais c'est pour signifier notre désaccord avec le fait que le juge nous a condamnés en s'appuyant sur des articles de journaux. Soulignant que les patrons de la CTCUM se réunissent toujours à huis clos, il a ajouté que la décision de l'assemblée serait réévaluée à chaque fois.

Huis clos